|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Macintosh HD:Users:bilodeau:Desktop:logos:template 2017:un.emf |  | **CBD** |
| CBD_logo_fr-CMYK-black [Converted] | | Distr.  GÉNÉRALE  CBD/COP/DEC/15/30  19 décembre 2022  FRANÇAIS  ORIGINAL : ANGLAIS |

CONFÉRENCE DES PARTIES À   
LA CONVENTION SUR LA   
DIVERSITÉ BIOLOGIQUE

Quinzième réunion – Partie II

Montréal (Canada), 7-19 décembre 2022

Point 23 de l’ordre du jour

DÉCISION ADOPTÉE PAR LA CONFÉRENCE DES PARTIES À LA CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE

**15/30. Diversité biologique et changements climatiques**

*La Conférence des Parties,*

*Rappelant les* décisions [VII/15](https://www.cbd.int/doc/decisions/cop-07/full/cop-07-dec-fr.pdf), [IX/16](https://www.cbd.int/doc/decisions/cop-09/cop-09-dec-16-fr.pdf), [X/33](https://www.cbd.int/doc/decisions/cop-10/cop-10-dec-33-fr.pdf), [XI/19](https://www.cbd.int/doc/decisions/cop-11/cop-11-dec-19-fr.pdf), [XII/20](https://www.cbd.int/doc/decisions/cop-12/cop-12-dec-20-fr.pdf), , [XIII/4](https://www.cbd.int/doc/decisions/cop-13/cop-13-dec-04-fr.pdf) et [14/5](https://www.cbd.int/doc/decisions/cop-14/cop-14-dec-05-fr.pdf), et, en particulier, le rôle essentiel de la biodiversité et des fonctions et services écosystémiques pour l’adaptation aux changements climatiques, l’atténuation de leurs effets et la réduction des risques de catastrophe,

1. *Prie* les Parties et invite les autres gouvernements et les organisations internationales à communiquer leurs points de vue et informations sur la diversité biologique et les changements climatiques ;
2. *Prie* la Secrétaire exécutive, de compiler ces points de vue et informations, et de mettre cette compilation à la disposition de l’Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques ;
3. *Prie* l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques de poursuivre l'examen du point relatif à la diversité biologique et aux changements climatiques sur la base des points de vue et des informations communiquées par les Parties, les autres gouvernements et les organisations internationales, comme indiqué au paragraphe 1 ci-dessus, ainsi que des informations scientifiques et techniques pertinentes sur la diversité biologique et les changements climatiques, à la réunion qu'il tiendra avant la seizième réunion de la Conférence des Parties.

\_\_\_\_\_\_